# PAZAYAC

La

Vie

de

notre

Commune





Bulletin Municipal N°19 - Février 2011



# SAS DEVAUD T.P.

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS

TERRASSEMENT - VRD REVÊTEMENTS - ENROBÉS

33, Rue Ingénieur-Brassaud - **19100 BRIVE** Tél. **05 55 23 70 77** - Fax **05 55 17 66 39** 

E-mail: devaud.tp@wanadoo.fr





# MEUBLES - SALONS CUISINES

Style & Contemporain

Route de Brive - Rond-Point accès A 89 - **24120 PAZAYAC** Tél. **05 53 50 06 17** - Fax 05 53 50 06 15

Boutique Décoration: Rideaux - Centre-Ville - 24120 TERRASSON

Tél. **05 53 50 85 68** - Fax 05 53 50 85 69



Monplaisir - R.N. 89 - Le Gour - **PAZAYAC** Tél. 05 53 51 09 53 - Fax 05 53 51 07 68

RCS Périgueux B 383702594

PLATRERIE • PEINTURE ISOLATION PLACOPLATRE

Bernard Petit

"Le Vieux Gour"

24120 PAZAYAC Tel. 05 53 51 32 69



# LE CONFORT MEDICAL

Au service des particuliers

LOCATION - VENTE MATERIEL POUR HOSPITALISATION A DOMICILE

Lit - Matelas - Table - Chaise perçée - Fauteuil roulant Lève-patient - Incontinence

LIVRAISON - INSTALLATION - S.A.V. GARANTIE

42. Av. Charles de Gaulle - 24120 TERRASSON - 05 53 50 60 45

COUVERTURE - ZINGUERIE - GOUTTIÈRES ALU

DÉMOUSSAGE

BERNARD CAUSSE

17, Zone Artisanale de Lescurade **19600 SAINT-CERNIN DE LARCHE** Tél. **05** 55 22 94 22 Fax **05** 55 22 94 23

E.mail: couverture.causse@wanadoo.fr

IB 33488873200040





Fioul - Carburants - Granulés de Bois

(Agriculture, travaux publics, industrie: paiement mensualisé)

# Ets LEYMARIE Frères

Z.A.E. Périgord-Est - 24120 LA FEUILLADE

Tél. 05 55 84 02 64 - Fax 05 55 25 68 13

S.A.R.L. au Capital de 30 490 € - SIRET 646880 021 - R.C.S. Périgueux 646880 021 - A.P.E. 4671 Z

Adduction d'eau - Assainissement - Irrigation - Forages
Travaux souterrains pour réseaux secs
Travaux publics

Société Anonyme au Capital de 152449 €

B.P. 32 - 24260 LE BUGUE

Tell, 05 53 07 23 18 - Fax 05 53 07 04 94 E.Mail: montastier.sa@wanadoo.fr





39 et 52, Grand Rue Alexis-Jaubert - 19600 LARCHE E-mail: delon.sarl@wanadoo.fr - S.A.R.L. AU CAPITAL DE 60000 EUROS

nergies renouvelables : Geothermie, Solaire thermique, Aerothermie, Photovoltaique, Climatisation Electricité, Chauffage, Sanitaire, Electroménager, Art de la table, Quincaillerie, Bricolage, Jardin, Plein-air

# Le Mot du Maire



Jean-Jacques DUMONTET

Maire de Pazavac

# **SOMMAIRE**

#### Page 2

- . Le Personnel
- . Les Services Publics Page 3
- . Services communaux
- .Tarifs de location

# Page 4

. Budgets 2010

# Page 5

. Etat de la dette

. P.L.U

#### Page 6-7-8-9

- . Les réalisations
- . Page 10-11-12
- . Les Manifestations

.Le recensement

#### Page 13-14

. Activités scolaires

Page 15-16-17-18

Les Associations

#### Page 19

.Pazayac d'hier

#### Page 20-21

. « J. le Périgord »

#### Page 22-23

La réduction des déchets

# Page 24-25

. Bruits de voisinage

#### Page 26-27

.Vie pratique

# Page 28

. Démographie 2010

Une année qui passe, rien n'est plus banal, rien n'est plus automatique, rien n'est plus inévitable et pourtant même, le plus désabusé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans l'arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Cette période de l'année est toujours un moment privilégié pour dresser les bilans et établir des projets.

# 2010 aura été riche en réalisations telles que :

- l'installation de l'école numérique rurale au groupe scolaire
- l'isolation thermique avec renouvellement des peintures intérieures du bâtiment maternelle
- la réfection et l'embellissement de notre petit patrimoine rural (lavoirs abreuvoir)
- l'aménagement et sécurisation de la réserve incendie du Gour Neuf
- la réfection de la charpente et le renouvellement de la toiture en ardoises de l'ancien bâtiment Leymarie dans le Bourg (un projet de future salle à vocation multiple).
- l'aménagement et la sécurisation de la ressource en eau potable avec renouvellement de 20% du réseau existant.

Plusieurs projets validés au cours de l'année sont actuellement en chantier :

- le PLU avec mise à l'enquête publique très prochainement
- l'officialisation des périmètres de protection de nos ressources en eau potable (Bourrieu et le Jabanel)
- l'effacement des réseaux en prolongement du lotissement
- « les Jardins de Pazayac » face à la VC 201
- l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage de la mairie intégrant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Un dossier de grande envergure à l'étude :

- la sécurisation et l'embellissement de la traverse de Daudevie qui aujourd'hui comptabilise jusqu'à 9000 véhicules/jour dont 8% de camions.

Ce dossier pluriannuel intégrera 3 phases d'intervention dont

- l'effacement des réseaux
- l'installation de nouveaux luminaires
- le renouvellement du réseau AEP

2010 aura également été marqué par de nombreuses réformes touchant les collectivités comme la taxe professionnelle, l'intercommunalité, la redéfinition des compétences des départements et des régions (avec remplacement des conseillers généraux et régionaux par des conseillers territoriaux élus dans des cantons redécoupés et mise en place d'un scrutin de liste dans les communes de + 500 h ou 1500 h).

Ne risque-t-on pas à terme d'affaiblir davantage nos territoires ruraux ?

Je ne terminerai pas mon propos sans remercier vous toutes et tous qui donnez généreusement de votre temps dans les diverses associations ainsi qu'à nos annonceurs publicitaires qui, par leur participation, permettent à notre collectivité de financer cette édition.

J-Jacques DUMONTET Maire

# Le Personnel communal

#### **ADMINISTRATIF**

Secrétaire de Mairie

- Marie-Laure MARTINAUD

#### **VOIRIE**

Adjoints Techniques Territoriaux 2° Cl.

- Olivier **DELTEIL**
- Eric RAMPON

# **CANTINE-GARDERIE**

Adjoint Technique Territorial Principal 2° Cl.

- Cécile MAGNE

Adjoints Techniques Territoriaux 2° Cl.

- Sandrine **BOUSQUET**
- Dominique FERREIRA

# **ECOLE MATERNELLE**

Agent Spécialisé Principal 2°Cl.

- Nicole RATHONIE

# **AGENCE POSTALE**

- Dominique FERREIRA

ECOLE/CANTINE Tél: 05.53.50.12.86

# **Les Services Publics**

# **HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

# LA MAIRIE

Tél 05.53.50.12.67 Fax 05.53.50.89.82

E-mail: pazayac@wanadoo.fr Site INTERNET: www.pazayac.com

Jours	MATIN	APRES-MIDI
d'ouverture		
Lundi	8h30-12h	13h30-18h
Mardi	8h30-12h	13h30-18h
Mercredi	FERME	13h30-18h
Jeudi	8h30-12h	FERME
Vendredi	8h30-12h	13H3-17h30

# \* Permanences de Mr le Maire :

Tous les vendredis de 14 à 15 heures

\* les autres jours sur rendez-vous

# L'AGENCE POSTALE

Tél: 05.53.50.12.60

Jours	MATIN	APRES-
d'ouverture		MIDI
Lundi		13h45-15h45
Mardi		13h45-15h45
Mercredi		13h30-16h
Jeudi		13h45-15h45
Vendredi		13h45-15h45
Samedi	8h30-12h	

# \* Heure limite de dépôt du courrier

- Du lundi au vendredi : 11 heures

# Les Services Communaux

Tarifs au 1<sup>er</sup> /01/2011

# **CANTINE**

- repas enfant 2.20 € (Tarif unique)
- repas adulte 4.90 €

#### **GARDERIE**

- le ticket 1.12 € (1 ticket par présence)

# TRANSPORT SCOLAIRE

- le ticket 0.90 € (1 ticket à la journée)

\*\*La délivrance des tickets s'effectue au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture au public (lundi et vendredi)

# SERVICE A.E.P.

(Adduction d'Eau Potable)

- <u>Part collectivité</u> :
- .0.86 € /M3
- .10.00 € (Abon. compteur diam.15)
- .25.00 € (abon. compteur diam.30)
- Agence de l'eau:
- . 0.204 € /M3
- Forfait branch.hors extension
- . 922 € (constructions nouvelles)

#### **SERVICE ASSAINISSEMENT**

(Assainissement collectif)

- Part collectivité :
- . 0.66 € /M3
- . 85 € (forfait annuel)
- Agence de l'eau :
- . 0.157 € /M3
- <u>le S.M.A.C</u> :
- . 2.06 € part fixe
- . 0.075 € /M3
- la S.A.U.R :
- . 13.20 € part fixe
- . 0.201 € /M3
- Forfait branch.hors extension
- . 1.300 € (constructions nouvelles)

# Les Tarifs de Location

# La Salle Municipale

Mode de Personnes domiciliées		Personnes non domiciliées sur	Option cuisine
	sur la	la commune	
	commune		
Week-end	147 €	407 €	76 €
Soirée ou	117 €	330 €	76 €
Journée			
Apéritif	79 €	Néant	
Caution	230 €	230 €	
S.Municipale			
Caution	80 €	80 €	
Cuisine			

# Le Meublé Communal

Tarifs de location à la semaine						
Octobre - Avril - Mai	230 €					
Juillet et Août	390 €					
Juin - Septembre	290 €					
Frais d'entretien	31 €					
perçus par location						
Caution	152 €					

# Le Court de Tennis

Réservation à	ì l'heure	Cartes annuelles		
Adulte	2.30 €	Par personne	39 €	
Enfant (-12 an	s) 1.55€	Par couple	69 €	
		Par enfant	23 €	

# Le Colombarium / Les Concessions de cimetière

Colomba	rium	Concession de cimetière Prix de vente		
Prix de la	325 €	Concession	76.25 €	
location	Hors frais	2.50x1.30	Hors frais	
	d'enregistrement		d'enregistrement	
Location de la	Trentenaire	Concession	152.45 €	
case	renouvelable	2.50 x 2.20		
	Le « Reposo	ir Communal	<b>»</b>	
Mode location :	mensuel	10 € (tout mois commencé est dû en		
		intégralité)		

<sup>\*</sup> Pour toute demande de location et de réservation, s'adresser au secrétariat de mairie – Tél 05.53.50.12.67

# LES BUDGETS 2010

BUDGET PRINCIPA	AL						
FONCTIONNEMEN	NT		INVESTISSEMENT				
DEPENSES %		RECETTES %		DEPENSES %		RECETTES %	
Ch.caract.gen	18.90	Impôts	39.32	Dep .equip	71.54	Subventions	2.47
Ch. Gest.cour	9.88	Dotations	38.52	Ch.financ.	11.63	Emprunts	11
Ch.person.	36.44	Divers	4.02	Report N-1	16.83	Dotations	7.71
Ch. Financ.	2.40	Report N-1	13.40			Vir.sect.fonct.	48.33
Ch.excepti.	0.96	Prod. sces	4.74			Exc.fonct cap.	29.72
Vir.sect.inv.	31.42						
Total	522.328,66 €		522.328,66 €	Total	339.765,77 €		339.765,77 €

<b>BUDGET Assainiss</b>	ement						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMEN'	INVESTISSEMENT			
DEPENSES % RECETTES %			DEPENSES %		RECETTES %	RECETTES %	
Ch.caract.gen.	31.92	Vente	59.72	Dep .equip	40.48	Op. d'ord.	21.03
Op. d'ordre	20.42	Op. d'ordre	13.33	Ch.financ.	15.46	Dotations	38.20
Ch. Financ.	6.00	Divers		Report N-1	30.33	Vir.sect.fct.	40.77
Ch.excepti.	2.08	Report N-1	26.95	Op. d'ordre	26.95		
Vir.sect.inv.	39.58						
Total	71.998,78€		71.998,78 €	Total	69.901,53 €		69.901,53 €

<b>BUDGET Service de</b>	es Eaux						
FONCTIONNEMEN	NT			INVESTISSEMENT			
DEPENSES %	DEPENSES % RECETTES %			DEPENSES %		RECETTES %	
Ch caract.gen.	32.26	Vente	51.30	Dep .equip	64.46	Op. d'ordre	11.26
Ch gest.cour.	2.32	Dotations		Ch.financ.		Vir.sect.fonct.	53.20
Op. d'ordre	9.92	Divers		Report N-1	35.54	Exc.fonct cap.	35.54
Vir.sect.invest.	55.50	Report N-1	48.70				
Total	86.171,06 €		86.171,06 €	Total	71.096,17€		71.096,17€

<b>BUDGET Transpor</b>	t Scolaire						
FONCTIONNEMEN	Т		INVESTISSEMENT				
DEPENSES % RECETTES %				DEPENSES %		RECETTES %	
Ch.caract.gen.	64.44	Partic.familles	5.48	Dep .equip	100	Subventions	
Ch. Financ.		Report N-1	28.76			Vir.sect.fonct.	52.40
Vir.sect.invest.	35.56	Subventions	65.76			Report N-1	47.60
Total	13.686,98€		13.686,98 €	Total	9.287,34 €		9.287,34 €

<b>BUDGET Presbytèr</b>	е						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT				
DEPENSES %		RECETTES %		DEPENSES %		RECETTES %	
Ch.caract.gen.	19.62	Recettes	70.81	Dep .equip	9.33	Exct Fonct	64.19
Ch. Financ.	17.79	Report N-1	29.19	Emprunt	26.48	Vir.sect.fonct.	35.81
Vir.sect.invest.	62.59			Report N-1	64.19		
Total	10.958,44 €		10.958,44 €	Total	18.316,89€		18.316,89€

# ETAT DE LA DETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2010

Budget Commune							
Libellé de l'emprunt	Année d'origine	Durée	Taux	Capital emprunté	Annuité payée dans l'exercice		
	a originio				Capital	Intérêts	annuité
Aménag. place/VC 201	2003	10 ans	4.38	45.000,00 €	4978.67	602.74	5581.40
EP La Tuilière	2006	10	-	4766.50			426.22
Restruct. mairie	2005	10	3.44	45.000,00	4342.71	977.05	5319.76
Restruct. grpe scolaire	2007	15	3.83	150.000,00	4198.63	2420.83	6619.46
EP Enfouis.Réseaux le bourg	2007	10	-	12.996,44			1.181,50
EP Modernisat° le Bourg	2007	10	-	15.450.79			1381,61
Travaux voirie 2007	2007	10	4.35	100.000,00	8923.31	3621.54	12544.85
EP Divers hameaux	2009	10	-	21.409, 56			1914,44
Travaux voirie 2009	2009	10	3.78	70.000,00	7510.93	591.19	8102.12
BA Presbytère							
REHAB.DU PRESBYTERE	2005	20	3.45	95.000, 00	4831.34	1934.73	6766.07
BA Assainissement							
ASSAIN. 1ERE TRANCHE	1995	15	8.15	466.217,84	6269.08	192.24	6461.32
ASSAIN. 3EME TRANCHE	2005	20	4.48	109.500,00	4332.91	3985.01	8317.92

# **TAXES LOCALES D'IMPOSITION 2010**

\_\_\_\_\_\_

TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
5.40 %	14.77 %	98.11 %

# LE P.L.U (Plan Local d'urbanisme)

Un programme lancé depuis bon nombre d'années et qui aujourd'hui a bien évolué puisque nous pouvons parler de phase terminale.

Ce dossier approuvé en réunion du Conseil Municipal le 11 février 2011 a été soumis aux services de l'Etat ainsi qu'aux PPA (personnes Publiques associées) pour information et concertation.

Au delà du délai de 2 mois et sans retour contradictoire, une enquête publique sera alors mise en place. La population sera informée de cette démarche en temps voulu.

Une opération de grande envergure lancée en 2010 : L'amélioration et la sécurisation du système A.E.P.



La population augmentant considérablement depuis plusieurs années (843 hab. au 1<sup>er</sup>/01/2010), la Municipalité au vu des ressources en eau potable dont elle dispose a lancé un vaste projet consistant à sécuriser l'ensemble du dispositif desservant la commune tout en renouvelant 20 % de son réseau actuel (ce dernier datant des années 1950). Une opération qui a fait l'objet d'un marché en procédure adaptée lancé en Juillet 2010 et dont le montant **retenu** s'élève à 407.439, 48 € HT.

Les travaux scindés en 2 lots ont été dévolus aux entreprises suivantes :

Lot « Equipements et génie civil » :
 Ets Miane et Vinatier : 70.371, 05 € HT

- Lot « canalisations »:

Ets Montastier/ERCTP: 337.068, 43 € HT

L'opération non subventionnée a été intégralement prise en charge par la commune. Un emprunt de 430.000 € a été contracté sur une durée de 15 ans.



En parallèle, l'officialisation des périmètres de protection des captages d'alimentation en eau potable (source de Bourrieu et Puits du Jabanel) a été mise en place.

Cette disposition nécessitant la prescription d'une enquête publique aux fins d'autoriser le prélèvement d'eau, cette dernière s'est déroulée du 14 février au 18 mars 2011.

# La rénovation du petit patrimoine Lavoirs et abreuvoir du Bourg et de Daudevie



abreuvoir de la place du village

L'abreuvoir de la place du village a été restauré par l'entreprise Reynal de Terrasson grâce au concours de la Caisse du crédit Agricole qui a subventionné à hauteur de 3000 € ces travaux patronnés par l'association « Anim'Pazayac ».

Dans le même esprit de réaménagement du secteur, des travaux de restauration ont été engagés sur le lavoir Coût : 6093, 65 € HT



La restauration engagée en 2010 sur le lavoir de Daudevie est toujours en cours.

Ce projet dont la priorité était de sécuriser l'endroit va donner naissance à un puits de secteur avec une modification de l'aspect environnemental.

Ets intervenantes : Ets Reynal et Ets Gilmer

Coût: 20.615 € HT

# Des opérations de sécurisation



Coût : 13.016 € HT Intervenant Ets Gilmer Sébastien

La réserve Incendie du Gour Neuf

#### Ex.grange Leymarie

Remplacement Charpente/toiture

Coût : 25.466, 37 € HT

Intervenants : Ets Causse et Gardarein



# Travaux de voirie, bâtiments, Acquisitions de matériel

#### - TRAVAUX DE VOIRIE

Chaque année après réunion de la commission communale et visite de chaque secteur de la commune, des travaux sont programmés en fonction des priorités retenues :

- Route de Pazayac à La Feuillade VC 1
- Routes du Brut
- VC du Brut
- VC Daudevie
- Lotissement du Gour Neuf
- VC de Maneyrol

Intervenants: Ets DEVAUD TP - Coût 55.955 € HT

#### - BATIMENTS SCOLAIRES

Réfection totale des peintures dans le bâtiment maternelle et reconditionnement du chauffage avec mise en place de nouveaux convecteurs et isolation thermique du bâtiment.

Intervenants: Ets DELON et MAGNE Pascal - Coût: 13.551,62 € HT



#### - RESTAURATION DU CADRAN DE L'HORLOGE

Le cadran de l'horloge, don de la famille BEUNE dans les années passées, a fait l'objet d'une restauration à l'identique.

Intervenants: Ets BROUILLET - Coût 2310 € HT

# - ACQUISITION DE MATERIEL

Installation d'un adoucisseur au groupe scolaire : 3188, 46  $\in$  HT Acquisition de panneaux de signalisation : 2819, 12  $\in$  HT Achat d'une imprimante au secrétariat de mairie : 1450  $\in$  HT

Achat de vitrines extérieures : 747 € HT

Achat d'un défibrillateur installé à la Salle Municipale : 1821 € HT

Achat d'un meuble aux écoles maternelles : 315 € HT

# LES PROGRAMMATIONS FUTURES

# L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE DAUDEVIE

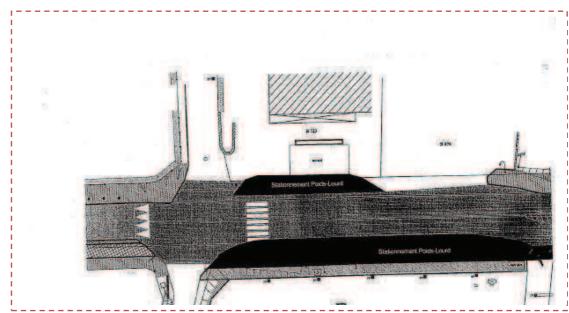
# L'objectif des travaux est de

- diminuer la vitesse de circulation
- faciliter le cheminement des piétons et de cyclistes
- sécuriser les carrefours, l'accès au Bourg de Pazayac et les accès aux commerces
- délimiter les zones de stationnement
- retrouver l'aspect rural de la traversée

# Le projet d'aménagement prévoit

- un rétrécissement de la chaussée à 2 x 3.00 ml
- la réalisation d'îlots centraux, aux extrémités du projet pour diminuer la vitesse ses véhicules. Ils seront de faible hauteur et agrémentés de plantes rampantes afin de faciliter l'entretien et le passage des convois exceptionnels
- amélioration de l'aspect rural avec engazonnement des trottoirs à faible passage
- face au « Pazayac », renforcement et délimitation de l'arrêt bus/stationnement PL avec création d'un trottoir

Face au commerce
«Le Pazayac »
renforcement et
délimitation de l'arrêt
bus avec création de
trottoirs



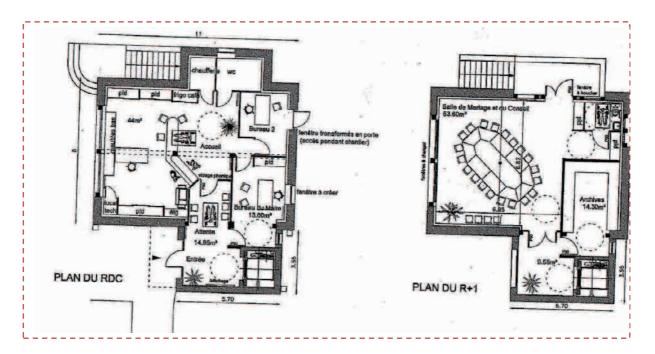
- Réalisation d'un plateau surélevé avec une zone à 30 km/h au carrefour RD 6089/VC 201
- Création d'un stationnement véhicule léger, côté Sud depuis la VC 201 jusqu'en fin du projet.

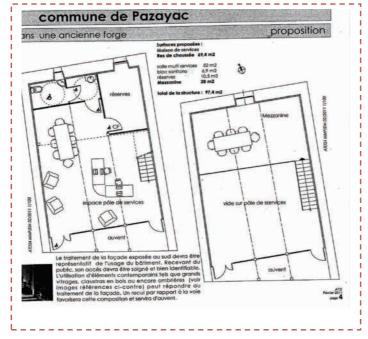
Un projet pluriannuel d'un montant estimatif de 486 000 € HT qui devrait s'étaler sur 3 ans (2011 à 2013).

# AMENAGEMENT DE LA MAIRIE AVEC ACCESSIBILITE DU 1<sup>ER</sup> ETAGE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Ce projet comprend la réorganisation du secrétariat afin d'assurer une meilleure confidentialité ainsi que la redistribution du 1<sup>er</sup> étage avec création d'un ascenseur.

Coût estimatif: 208 000 € HT





# UNE SALLE MULTIFONCTIONS

Un projet à l'étude qui permettrait de redonner vie à une ancienne forge et de faciliter l'accueil d'associations, d'expositions et autres.

# LES MANIFESTATIONS EN IMAGES

Bernard Musset, Sous-Préfet de Sarlat en visite à Pazayac le 22 septembre 2010





Arrivé en fin de matinée sur la commune, les premiers pas de Mr le Sous-préfet ont été guidés vers la ZAE de Guinassou aux Etablissements Froidefond Etanchéité où les propriétaires, Mr et Mme Froidefond, installés depuis bientôt 2 ans, ont présenté les lieux de leur activité aux visiteurs. Puis direction Montplaisir où la visite s'est enchaînée aux pépinières Thibault.

En sus de la présentation de leur commerce, Mr et Mme Thibault ont fait découvrir à l'ensemble des participants « leur petite folie » :

Les Jardins de Montplaisir ou le rêve d'un jardinier. Une invitation au partage de leur expérience des végétaux acclimatés à notre région.

Cette journée s'est achevée autour d'une table où Mr le Sous-Préfet et les Elus ont évoqué diverses affaires communales.





Pazayac honore les anciens d'AFN et met à l'honneur Mr Robert Petit, Porte-drapeau le 27 Mars 2010



A côté du monument aux morts, une plaque rappelle désormais la mémoire des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc.

L'inauguration de cette stèle a été effectuée en date du 27 Mars 2010 en présence de Mr Germinal Peiro, Député, Serge Eymard, Conseiller Général, J-Paul Kieffer, Président Départemental de la FNACA et de nombreux élus du canton.

# LES MANIFESTATIONS EN IMAGES





Cette journée commémorative a également été l'occasion de mettre en avant le porte drapeau de la section locale des anciens combattants de Pazayac : Mr PETIT Robert.

Une vingtaine de porte-drapeaux de tout le secteur était venue témoigner leur amitié à ce dernier qui a reçu la médaille ainsi que le diplôme de porte drapeau.

# L'assemblée des Aînés le dimanche 12 Décembre 2010







Les anciens ont été accueillis par le Maire et le Conseil Municipal, en présence des employés communaux qui partageaient également ce repas amical.

Sur les 128 personnes de plus de 65 ans conviées, de nombreux absents certes mais aussi et toujours de nouvelles têtes que la Municipalité accueille avec plaisir en cette traditionnelle journée entièrement consacrée à ses aînés.



Dans son discours de bienvenue, Mr le Maire n'a pas manqué de saluer les doyens de la commune :

Mme RENAUD Angèle : 98 ans Mr GUTHMANN Pierre : 87 ans

Bons petits plats, divertissements, ambiance chaleureuse et festive pour l'ensemble des participants qui, cette année, ont découvert sur des supports « sapins de Noël » un pannel de photographies retraçant les journées du repas 3° Age de 2008 et 2009

A l'issue de cette journée, chacun et chacune ont pu repartir avec leur portrait.

# LES MANIFESTATIONS EN IMAGES

# Les vœux de la Municipalité Le 28 janvier 2011



Pour la première fois, la Municipalité avait organisé une cérémonie de vœux qui s'adressait non seulement à l'ensemble des habitants mais aussi aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, exploitants agricoles, responsables d'associations et plus largement à tous ceux qui font vivre la commune ou y résident tout simplement.

Des remerciements adressés à chacun des présents et notamment des mots de bienvenue aux nouveaux habitants qui régulièrement s'installent sur notre commune.





# LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011

Du 20 janvier au 19 Février 2011, Muriel PRINCE et Vanessa SAUTET, agents recenseurs, ont sillonné la commune de part en part afin de recenser chacun d'entre vous.

Au-delà de la tâche qui leur a été confiée et qui a suscité un investissement personnel important pas toujours facile à gérer, les résultats du recensement vont aider à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles, les hôpitaux mais aussi vont permettre à la collectivité de se voir attribuer des dotations calculées au vu du nombre d'habitants recensés.

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. D'abord, il respecte les procédures de la CNIL, ensuite l'INSEE est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

Votre agent recenseur, tenu au secret professionnel, a recueilli vos réponses qui sont restées strictement confidentielles.

Chacun d'entre nous compte, il était important de participer à cette opération et nous vous en remercions.

# \* Quelques chiffres :

1962 : 418 hab.	1982 : 627 hab.	2006 : 709 hab.
1968 : 411 hab.	1990 : 640 hab.	2008 : 828 hab.
1975 : 625 hab.	1999 : 574 hab.	2010 : 843 hab.

# LES ACTIVITES SCOLAIRES

# Une nouvelle manière d'enseigner dans les écoles rurales :



Démonstration de l'utilisation du tableau numérique

Engagée dans le cadre du plan de relance gouvernemental, l'opération Ecole numérique rurale (ENR) avait pour ambition d'équiper les écoles primaires des communes de moins de 2000 habitants en matériel numérique : ordinateurs, tableaux blancs interactifs... En septembre 2010, Pazayac a bénéficié du dispositif qui a été subventionné par le Conseil Général et l'Etat à hauteur de 9000 € maximum sur 80% du total HT. L'utilisation de ces nouvelles technologies permet un enseignement plus riche et plus efficace en adéquation avec les nouveaux programmes 2008 pour l'école primaire.

Toutes les classes de l'école en bénéficient et peuvent travailler avec l'outil numérique à l'aide de nombreux CD-rom adaptés et de la convention internet.

L'éducation nationale propose une formation aux enseignants afin d'optimiser l'utilisation de ce nouveau matériel qui ouvre de grandes possibilités pédagogiques.

# Les diverses activités tout au long de l'année scolaire

<u>Février 2010</u>: Les enfants de l'école de Pazayac, toutes sections confondues, ont défilé, déguisés dans les rues du village, à l'occasion de Carnaval. Et c'est au rythme des chants, rires et cris que Mr Carnaval a terminé le défilé dans les flammes, comme le veut la tradition.

<u>Mai-Juin 2010</u>: Durant ces deux mois relativement chauds pour l'année 2010, les enfants de grande section maternelle et des cycles 2 et 3, se sont rendus à la piscine de Larche, à raison de deux fois par semaine. Ces sorties "sportives" sont réalisables sous l'encadrement des enseignants, mais aussi des parents volontaires ayant passé avec succès l'examen requis.



Carnaval dans Pazayad

<u>5 juin 2010</u>: Comme le dit le dicton: "Jamais 2 sans 3", la kermesse qui s'est déroulée durant le week-end de l'Ascension, a encore cette année remporté un franc succès, tant sur le plan festif que climatique. Jeux d'adresse, d'eau, d'arbre à bonbons et autres stands ont fait la joie des petits et des grands.

17 juin 2010: Cirque à Ladornac, tous les enfants de l'école ont participé à une journée cirque grâce à l'installation d'une troupe et de son chapiteau sur la commune de Ladornac. Cette journée haute en couleurs et en numéros divers, a fait l'émerveillement de nos artistes en herbe. Les enfants avaient travaillé avec les artistes grâce à un financement "projet action culturelle".

# LES ACTIVITES SCOLAIRES



Spectacle de fin d'année

25 juin 2010 : Spectacle de fin d'année, comme en chaque fin d'année scolaire, les élèves de l'école nous ont présenté leur spectacle de fin d'année, établi sur le thème du cirque (animaux sauvages, numéros de jonglage, danses, chants...) et autres divertissements ont suscité l'admiration de toutes les familles.

Un grand bravo à l'équipe enseignante qui, comme toujours, s'investit pleinement pour nous offrir le meilleur!

Octobre 2010: Salon du livre "les ptits loups", cette rencontre culturelle et riche en échanges s'est tenue cette année à Chavagnac. Comme de coutume, les élèves de Pazayac ont pu rencontrer les différents auteurs et illustrateurs dans leurs classes respectives et produire des écrits sur le thème des "gourmandises".

<u>Décembre 2010</u>: Spectacle de Noël, tous les élèves ainsi que leurs parents étaient conviés à assister au spectacle de Noël, un voyage rocambolesque, revisitant les contes enfantins pour retrouver le Père Noël!

Sortie cinéma pour les maternelles CP-CE1 qui se sont retrouvés au cinéma de Montignac pour la diffusion de "L'apprenti Père Noël".



Dernière semaine, ouverture de la boutique de Noël qui permet

à chaque famille d'acquérir à un prix dérisoire, des décorations de Noël confectionnées par les enfants. Merci à l'équipe enseignante pour cette merveilleuse initiative qui, chaque année, fait opérer la magie de Noël avant l'heure!

C'est le 17 décembre, en ce jour de sortie des vacances que le Père Noël a rendu visite aux enfants, leur remettant à chacun un ballotin de chocolats ainsi qu'une multitude de jouets pour la classe des Maternelles. A cette occasion, les mamans ont préparé des gâteaux et les petits ont chanté un répertoire de Noël accompagnés au piano par Grégory, l'EVS de l'école.

# Un accueil soutenu par la Municipalité aux diverses centres de loisirs de Terrasson et de Mansac.

Les familles domiciliées sur Pazayac ont la possibilité, suivant leur choix, d'inscrire leurs enfants en période de vacances scolaires aux divers centres de loisirs des communes limitrophes.

A ce jour, une participation sur les frais de fonctionnement des centres de loisirs de Mansac et de Terrasson est assurée par la commune.

Cette prise en charge est conditionnée par l'accord délivrée de la commune lors de l'inscription de chaque enfant au centre d'accueil choisi.

Montant de la participation : 15 € par jour et par enfant sur une période de 10 jours par an.

L'association Anim'pazayac vous présente ses meilleurs vœux et vous remercie de votre participation aux différentes manifestations organisées pour votre plaisir

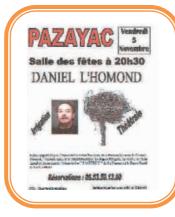
# 2 soirées MUSICALES

- Le 6 mars **« SEBASTOPOLBLUES »** un musicien hors du commun qui sort de sa malle swing, blues, country, etc...
- Le 26 novembre , avec le foyer rural de La Feuillade nous avons reçu  $\ll$  **JASON FALLOON**  $\gg$  talentueux guitariste et chanteur POP ROCK qui a su emballer le public.



# 2 soirées THEATRE





- Toujours très convivial le
   CASSE CROUTE du 1<sup>er</sup> MAI
- Le 27 juin **LA RANDONNEE DE LA PLAINE** suivie de son repas avec sanglier à la broche.
- Le 5 septembre avec le club de **MARCHE NORDIQUE de C**ondat une trentaine de marcheurs initiés ou non ont arpenté les côteaux de Pazayac.

- Le <u>1<sup>er</sup> VIDE GRENIER</u> organisé dans le village le 8 Août :



Une vraie réussite

- 45 exposants et de nombreux visiteurs.
- un magicien pour nos enfants et de généreux musiciens (accordéonistes, guitaristes, orgue de barbarie) venus agrémenter cette belle journée.
- Le 19 Juin à Beauregard, en partenariat avec toute les communes du canton et le Conseil Général, nous avons participé à l'organisation du **2ème FESTIVAL PLEINE NATURE** .

Une agréable journée pour petits et grands.



# ENFIN, quelques dates à retenir :

- 2 Avril 2011 : repas dansant

- 1<sup>er</sup> Mai 2011 : casse croûte

- 27 mai 2011 : assemblée générale

- 26 Juin 2011 : rando et repas pris

en commune

- 07 Août 2011 : Vide grenier

- en octobre 2011 : Théâtre

- 31 décembre 2011 : Réveillon de

fin d'année.

Nous remercions La Municipalité pour le soutien qu'elle apporte à notre association tout au long de l'année.



Tennis de Table du Périgord Noir LA FEUILLADE-PAZAYAC http://ttperigordnoir.com



Quelques mots pour vous rendre compte des activités du club de Ping.

Tout d'abord, les joueurs et dirigeants vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour nous, la saison sportive continue après une courte pause de fin d'année.

Les équipes reprennent la compétition dès janvier.

La première jouera en R3 pour la 2<sup>ème</sup> partie de la saison.

Malgré de gros efforts, elle n'a pas assuré son maintien en R2. Cette équipe fait l'ascenseur entre R2 et R3 depuis 2 ans et on peut penser qu'avec un brin de métier et de chance, elle doit rester en R2, car c'est le niveau des joueurs.

L'équipe II devrait aussi remonter au niveau régional, c'est tout à fait jouable.

L'équipe III, en Départementale 2, peut continuer son bonhomme de chemin sans trop de soucis.

Les résultats du championnat individuel sont bons également. Il est dommage que cette belle compétition intéresse peu de joueurs !

L'école des jeunes continue tranquillement tous les mardis, de 18 h à 19 h 30, avec du bon et du moins bon.

# L'apprentissage de ce jeu est quelquefois difficile!

La soirée réservée au loisir, le mercredi soir continue aussi. C'est un moment très agréable de détente et de sport.

Au-delà de la partie sportive, le club a également participé à « la formation défibrillateur » organisée à la mairie. Ce fut très apprécié par tous !

Enfin, le club a pris sa part dans l'organisation du vide grenier du 3 juillet, en complète collaboration avec toutes les associations et la mairie de La Feuillade. Parti comme ça, ce sera sûrement une réussite.

Pour conclure, j'espère que ces quelques lignes vous donneront l'envie de nous supporter et peutêtre de participer à la vie de notre club.

Le bureau du TTPN

# L'Amicale de Chasse de PAZAYAC

**Président :** Jean-Claude VERLHAC

Vice Président :Paul CORREIASecrétaire :Bernard LAVALSecrétaire Adjoint :Thierry BOUILLACTrésorier :Jacky BouillacTrésorier Adjoint :Serge MARCILLOUX

Depuis l'ouverture de la chasse, 2 chevreuils ont été abattus par Thierry Bouillac. Rien n'aurait été possible sans la présence des chiens de Campos Dominique.

#### **LES LACHERS ANNUELS**

#### De Septembre 2010 à Janvier 2011 :

120 faisans et 60 perdreaux

#### **NOS MANIFESTATIONS**

# Le 05 septembre 2010

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons eu le plaisir de couvrir le championnat du Sud-ouest du chien d'arrêt (club de setter Gordon) organisé par Mr Soustre Thierry, responsable de région. Une très belle journée durant laquelle de magnifiques chiens ont été les auteurs de fascinantes prestations.

Organisateurs, concurrents et juges se sont retrouvés à la salle municipale pour déguster le traditionnel sanglier à la broche et profiter d'une bonne table dressée par notre Amicale de Chasse.

Au total, 85 convives ont, une fois de plus, pu juger de la bonne prestation que leur ont offerte « Martine et Daniel », les cuisiniers du jour.

Coupes et récompenses ont été attribuées en présence de Mr J-Jacques Dumontet Maire de Pazayac et J-Claude Verlhac, président de l'Amicale de Chasse de Pazayac.

#### Le 09 janvier 2011

L'organisation de ce loto annuel s'est déroulée un dimanche, un choix particulièrement judicieux puisque nous avons battu un record d'affluence avec plus de 140 participants.

Au cours de 4 parties dotées de 15 lots chacune, il n'y avait pas moins de 8 canards gras à gagner. Crêpes et beignets ont également suscité un vif succès.



# Le 22 janvier 2011

La Battue aux renards en association avec les communes de Chavagnac, Grèzes, St-Cernin et La Feuillade.

Cette manifestation a réuni tous les participants à l'heure du déjeuner à la salle des fêtes de Grèzes.

#### Le 17 avril 2011

Le repas annuel du chevreuil ouvert à tous se déroulera comme l'an passé à la salle municipale de Pazayac.

Une nouvelle fois, grâce à vous tous, à votre fidélité et votre générosité, le bilan de notre Amicale pour 2009 est très satisfaisant.

Nous espérons passer de très bonnes journées en votre compagnie durant cette nouvelle année. Merci à vous tous et bonne année 2011.

Le Bureau

# PAZAYAC D'HIER - PAZAYAC D'AUJOURD'HUI

# Daudevie





Le Bourg





Merci à Mr et Mme Margerit pour l'aimable prêt de ces anciennes cartes postales qui nous font découvrir l'évolution de Pazayac.

# JACQUES DESPLANCHES, menuisier-charpentier au Fraysse



# « Jacques le Périgord » ou l'amour du travail bien fait

Installé depuis plusieurs années à La Feuillade, Jacques Desplanches, compagnons menuisier-charpentier, vient de reprendre les locaux de Michel Verlhac, ébéniste au Fraysse depuis plusieurs décennies.

Cela faisait près de quarante ans que Michel Verlhac occupait ses locaux professionnels au Fraysse, en bordure de la RN 89. Un atelier d'ébénisterie construit en 1972 et équipé de tout le matériel nécessaire pour réaliser de beaux meubles de toutes les époques.

Hélas, le sens du patrimoine s'étant bien érodé, les meubles précieux que l'on se transmet de génération en génération trouvent de moins en moins leur place dans les intérieurs modernes.

A l'heure de la retraite, il a donc tout simplement cessé son activité. Un coup au coeur pour tous ceux qui, en poussant la porte de son atelier, appréciaient l'efficacité de ses gestes et la bonne odeur des essences nobles.

Le lieu aurait pu devenir une friche comme tant d'autres. Mais heureusement, c'est un autre professionnel du bois qui a pris le relais, voilà un an

Et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit d'un compagnon, enfant du pays qui plus est: Jacques Desplanches, «Jacques le Périgord» au sein de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir, dans laquelle il s'est engagé voilà bientôt trente ans et dont la philosophie est toujours restée sa ligne de conduite.

#### Le Tour de France à 17 ans

Membre d'une vieille famille bien connue et estimée à Pazayac, Jacques Desplanches a toujours eu le goût de la nature et du bois. C'est vers l'âge de dix-douze ans que s'est révélée sa passion pour le travail du bois.

Visitant le musée consacré à Eugène Le Roy à Montignac, dont une partie est consacrée aux vieux métiers et au compagnonnage, il était tombé en arrêt devant les maquettes des compagnons, dont une qui représentait une paire de sabots reliée par une chaîne taillée dans le bois massif.

Impressionné, le jeune garçon l'avait été au point de vouloir en faire son métier. Et à quinze ans, le brevet en poche, le jeune Pazayacois débutait son apprentissage par deux années de

formation à Reims. Son CAP obtenu, Jacques Desplanches réalisait une table ronde Louis Philippe, son «travail d'adoption» qui lui permettait d'être admis aspirant.

Commençaient alors dix années de pérégrinations imposées par son Tour de France qui le menait à Béziers, Castres, Toulouse, Lille, Rennes, Marseille, Troyes, Blois, Tours, Paris et Strasbourg, sans compter les deux années passées sous les drapeaux...

Chaque séjour de six mois à un an lui permit de découvrir de nouvelles techniques et tours de main et surtout de prendre toute la mesure de l'état d'esprit des Compagnons, véritable aristocratie dans le monde du travail manuel.

# «Jacques le Périgord»

Durant ces dix années de formation, Jacques Desplanches apprit les us et coutumes professionnels de nombreuses régions, s'en imprégnant jusqu'à utiliser la langue alsacienne pour préparer des plans relativement complexes lors de son séjour à Strasbourg.

Mais c'est peut-être à Paris qu'il réalisa ses travaux les plus délicats, lorsqu'il était rampiste et qu'il créait des rampes d'escaliers, nécessitant des calculs difficiles à base de géométrie descriptive. L'ordinateur ne régnait pas encore en maître...

Au terme de ces dix ans de Tour de France comme aspirant, Jacques Desplanches réalisait enfin son «travail» pour devenir compagnon. Un chef d'oeuvre qui prit la forme d'un meuble de style Louis XIII, qui trône désormais à la Maison des compagnons de Tours.

Lui restait encore, comme l'impose la philosophie des Compagnons, à retransmettre son savoir. C'est entre Paris et Strasbourg qu'il prit à son tour en charge des aspirants, avant de suivre une année de formation supplémentaire comme technicien métreur en charpente-couverture, à l'AFPA de Colmar.

Bourlingueur, voire baroudeur dans l'âme, Jacques Desplanches n'en restait pas là. Il dirigea pendant un an un groupement d'artisans à La

# JACQUES DESPLANCHES, menuisier-charpentier au Fraysse

Réunion, mettant au point un nouveau type de fenêtres résistant aux tempêtes, avant de revenir travailler en Allemagne, en 1997.

#### Un atelier à La Feuillade

Estimant que la boucle était bouclée et certainement atteint par le mal du pays, le Compagnon décida que le temps était venu de revenir à ses racines.

En 1999, il créait son entreprise de menuiseriecharpente et installait son atelier à La Feuillade. Une entreprise qui prit rapidement une certaine ampleur, puisqu'il employa jusqu'à six personnes.

Mais cela impliquait une «vie de fou» qui l'incita à revenir à un rythme plus raisonnable quelques années plus tard. Et en 2009, le départ en retraite de Michel Verlhac lui offrit l'opportunité de disposer de locaux plus vastes au Fraysse et de développer son activité dans de meilleurs conditions de travail.

Aujourd'hui, Jacques Desplanches et son ouvrier réalisent des chantiers dans tout le bassin de Brive et de Terrasson en menuiserie et charpente et effectuent des traitements de charpentes, autre spécialité de l'entreprise, en Corrèze, Lot et Dordogne.

#### Champion de France de danse de loisirs

Réduire l'activité de Jacques Desplanches à ses seules compétences professionnelles, même si elles sont très riches, serait bien mal connaître l'homme. Car au delà de son amour pour le bois, son terroir et la nature, qu'il partage avec bien d'autres, Jacques Desplanches a une multitude d'autres centres d'intérêt: chasseur, il pratique

également le parachutisme, le paramoteur, la plongée sous-marine.

Sous-officier de réserve au sein du 17° Régiment de génie parachutiste basé à Montauban, il effectue également des périodes d'entraînement plusieurs fois par an.

Et, même s'il n'aime pas trop en parler par modestie, il s'est passionné un temps pour la danse de salon au point de décrocher le titre de champion de France de danse de rock'n roll en 1997!

Depuis, hélas, son entreprise a pris le pas sur tous ses loisirs. Dans une conjoncture économique difficile, il doit expliquer et réexpliquer sans cesse à ses clients les choix à faire en matière de rapport qualité-prix.

«Les grandes surfaces de bricolage et maintenant le régime d'auto-entrepreneur créent une forte distorsion de concurrence. Ou les gens vont au moins cher, fermant les yeux sur la qualité, ou ils ne perçoivent pas toujours la qualité du travail que nous leur proposons en essayant de rester à un prix raisonnable. A moi de leur expliquer les choix à faire» constate le Compagnon qui intervient régulièrement pour les Bâtiments de sur des monuments historiques. «Heureusement, depuis quelque temps, on me contacte pour des chantiers plus valorisants pour mon savoir-faire.» Est-ce le signe d'une reprise qui serait particulièrement bienvenue? G.D.

Jacques Desplanches, tél. 05.53.50.42.73 jacquesdesplanches0679@orange.fr





# ALLER PLUS LOIN DANS UNE DEMARCHE DE REDUCTION DES DECHETS

# Les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement dits « grenelle 1 » sont :

- La réduction de la production d'ordures ménagères et assimilés de 7% par habitant pendant les 5 prochaines années : soit 5 Kg/an/habitant.
- Une augmentation du recyclage matière et organique de 35% des déchets ménagers et assimilés en 2012 et 45% en 2015. Ce taux est porté à 75% pour les déchets d'emballage et les déchets banals des entreprises.

#### Et ceux du « grenelle 2 »:

- La suppression de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) actuelle et la mise en place d'une incitation composée d'une part variable qui sera calculée en fonction du poids ou du volume des déchets.

Le 14 octobre 2010, les élus du syndicat on voté à l'unanimité le passage à une tarification incitative en remplacement de la taxe actuelle d'enlèvement des ordures ménagères. Ce principe vise à faire évoluer le mode de financement actuel (la TEOM) pour le rendre plus juste, plus transparent, plus responsabilisé pour le citoyen. Il s'agit principalement d'inciter à de nouveaux gestes pour réduire la production de déchets.

Le comportement plus ou moins vertueux de chacun aura un impact sur sa facture comme pour le gaz, l'eau ou l'électricité, dont le montant prend en compte :

- une part fixe, l'abonnement
- une part variable fonction du service rendu.

#### Mise en place sur le territoire du SIRTOM

Le SIRTOM équipera chaque ménage d'un bac d'ordures ménagères résiduelles doté d'une puce électronique et d'un bac de tri sélectif. Les volumes des bacs seront de 80, 120, 240 ou 770 litres en fonction des besoins de chacun. La facturation de la part incitative concernera le seul bac d'ordures ménagères résiduelles, elle sera proportionnelle au volume du bac et au nombre de levées.

Les habitants auront aussi, intérêt à sortir leurs bacs que lorsqu'ils seront pleins et à trier au maximum . En 2012, les foyers pourront comparer le montant de la taxe actuelle et celle prenant en compte l'incitation donc vos efforts à trier.

# <u>Interview de Mr Yves Laporte – Président du SIRTOM :</u>

« Cette évolution vers une nouvelle taxe incitant à mieux trier les déchets était indispensable.

La taxe actuelle est injuste : elle n'est pas calculée en fonction de la quantité des déchets produits, mais pour l'essentiel en fonction de la taille de l'habitation.

La TEOM incitative est une taxe plus juste, plus transparente et surtout elle récompenser toutes les personnes qui font l'effort de trier leurs déchets

La responsabilisation de tous, l'optimisation des collectes donc la maîtrise des dépenses du SIRTOM doivent concourir à une stabilisation de vos cotisations dans les prochaines années.

Les collectivités que nous avons visitées et

des baisses spectaculaires de Ce changement sera mis en manière à ne pas bouleverser actuels.

La communication du SIRTOM durant la mise en œuvre du parvenir à une prise de

l'effort de trier ses déchets, tout le

« L'essentiel est de parvenir à une prise de conscience. Car si chacun fait l'effort de trier ses déchets, tout le monde sera gagnant » qui ont mis ce système en place ont vu tonnage ; entre 20 et 50 %

œuvre progressivement, de d'un coup les équilibres

sera renforcée à cet effet projet. L'essentiel est de conscience. Car si chacun fait monde sera gagnant ».

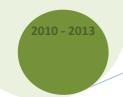
#### Calendrier:

**2010**: vote de la TEOM incitative par toutes les communes du SIRTOM

**2011**: enquête de conteneurisation pour étudier les besoins par foyer, distribution des bacs à puces : un pour le tri sélectif et un pour les déchets résiduels, élaboration d'un fichier des redevables.

2012 : mise à niveau des camions et facturation à blanc

2013 : application réelle de la TEOM incitative



# ALLER PLUS LOIN DANS UNE DEMARCHE DE REDUCTION DES DECHETS

# Un Troisième P.A.V. sur la Commune

Plus facile d'accès, un nouveau point d'apport volontaire (PAV) se trouve à la disposition des administrés sur le parking de la Salle des Fêtes depuis juin 2010.

# 3 Points d'Apport Volontaire (PAV) sont répartis sur le territoire.

La plupart d'entre eux sont composés des trois conteneurs à signalétiques colorées :

- Vert pour les emballages en verre,
- **Jaune** pour les emballages plastiques et les emballages métal,
- **Bleu** pour le papier, le carton, les journaux et les magazines.

# <u>Implantation des Points d'Apport Volontaire :</u>

- ★ Le Gour Neuf à l'entrée du Lotissement
- ★ Le Bourg en dessous du château
- ★ Le Bourg/Daudevie parking Salle des Fêtes/Ecole



# Horaires des déchetteries

DECHETTERIES	CONDAT SUR VEZERE	ST-PANTALEON DE LARCHE	
LUNDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	
MARDI	9 h - 12 h	9 h - 12 h	
MERCREDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	
JEUDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	
VENDREDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	
SAMEDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	
	Accès AUTORISE et soumis à facturation aux professionnels	Accès NON AUTORISE aux professionnels	

# Le compostage individuel

Le SIRTOM met à la disposition des particuliers résidant sur son territoire, le matériel nécessaire pour réaliser leur compost.

En 400 L ou 600 L au choix, vous pouvez demander votre pack de compostage à tout moment. Ce dernier comprend un bio-seau de 10 l – un mélangeur – un guide du compostage.

Vous devez vous adresser au secrétariat de Mairie qui vous indiquera les modalités de livraison.

Votre participation financière (chèque à l'ordre du Trésor Public) s'élèvera :

- 20 € pour un pack avec composteur de 400 L
- 30 € pour un pack avec composteur de 600 L

# **BRUITS DE VOISINAGE**

# Extrait de l'arrêté préfectoral portant règlementation des bruits de voisinage

Du 17 mai 1999



Le préfet de la Dordogne,

Chevalier de la légion d'honneur

VU le code de la santé Publique et en particulier les articles L.1, L.2, L.48, L.49, et L.772;

VU la loi n°92-1444 du 31 décembre1992, relative à la lutte contre le bruit;

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles 2212-2 et 2214-4;

VU le Code Pénal;

VU le décret n°95-408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage et modifiant le Code de la Santé Publique (article R.48 et suivants);

VU le décret n°95-409, relatif aux agents de l'Etat et des communes commissionnés et assermentés pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux dispositions relatives à la lutte contre le bruit ;

VU l'arrêté ministériel du 10 mai 1995, relatif aux modalités de mesures des bruits de voisinage;

VU l'arrêté préfectoral n°89-2141 du 18 décembre 1989, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, dans le département de la Dordogne ;

VU la circulaire interministérielle du 27 février 1996, relative à la lutte contre les bruits de voisinage;

VU le décret n°98-1143 du 15 décembre 1998, relatif aux prescriptions applicables aux établissements et locaux recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifié, à l'exclusion des salles dont l'activité est réservée à l'enseignement de la musique et de la danse ;

VU l'avis du conseil Départemental d'Hygiène en date du 7 avril 1999.

ID 1- ----- di-- d- M 1- ----(-i-- --(-i-- -- d- 1- ---- d- 1- D--d- ---

SUR la proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne.

#### -ARRETE -

#### ARTICLE 1ER:

L'arrêté préfectoral n° 89-2141 du 18 décembre 1989, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. est abrogé.

# **ARTICLE 2:**

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

#### ARTICLE 3

Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux installations classées pour la protection de l'environnement.

# **PROPRIETES PRIVEES**

#### **ARTICLE 19:**

Les propriétaires d'animaux et ceux qui ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

# **ARTICLE 20:**

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

- ⇒ Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ⇒ Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- $\, \Rightarrow \, \,$  Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

# **CHANTIERS**

Travaux bruyants.
Chantiers de travaux publics ou privés,
Réalisés sur et sous la voie publique,
dans les propriétés privées,
à l'intérieur de locaux ou en plein air

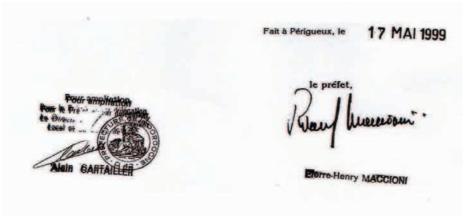
# **ARTICLE 23:**

Tous les travaux bruyants sont interdits:

- ⇒ Tous les jours de la semaine de 20 heures à 06 heures 30
- ⇒ Toute la journée des dimanches et jours fériés, excepté les interventions d'utilité publique en urgence.

Des dérogations pourront être accordées par les Maires, s'il s'avère indispensable que les travaux considérés soient effectués en dehors des périodes autorisées.

L'arrêté portant dérogation devra être affiché de façon visible sur les lieux du chantier durant toute la durée des travaux.



# VIE PRATIOUE

# INFORMATIONS UTILES

# LE RECENSEMENT NATIONAL



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur 16° anniversaire et dans les 3 mois suivants

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée ou tous les examens et concours

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact au :

Centre de Service National

88 rue de Pont St-Martial – 87000 Limoges Tél 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74

Site internet : www.defense.gouv.fr

Rubrique JDC (Journée défense et Citoyenneté)

# LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES au 01/02/2011

Cette liste est destinée à l'information des familles recherchant un mode d'accueil pour leur enfant.

Noms	Adresse	Cap.
Prénoms		
CHABEAUDY N	Le Brut	2
LACHAUD C	La Rue	3
LACOMBE N	Le Ponteil	4
LANSADE N	Le Bourg	3
LEDROLE A	Daudevie	3
MONS S	La Rue	3
PEIXOTO N	Daudevie	3
PRINCE M	16 Chemin	1
	rural	
SOLEILHAVOUP N	28 Le Gour	4
	Neuf	
TEYSSOU C	Le Gour	1
	Vieux	

#### **DEMANDE DE PASSEPORT**

# S'ADRESSER à la Mairie de TERRASSON

TéL: 05.53.51.47.00

<u>Pièces justificatives à produire</u> :

- . 2 photos d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes
- . Justificatif de domicile (facture de 3 mois, Taxe habitation ; dernier avis d'imposition)
- . Justificatif d'état civil (extrait d'acte de naissance avec filiation)
- . Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom (nom d'époux, nom de l'autre parent)
- . Timbre fiscal:
- 86 € (Majeurs)
- 42 € (mineurs + 15 A) et 17 € (mineurs 15 A)

# VIE PRATIOUE

# A RETENIR

# LA DESSERTE EN GAZ NATUREL

- **Urgences gaz naturel** : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- **Si vous avez un contrat** de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 06 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2010 La CRAM AQUITAINE A CHANGE DE NOM ET EST DEVENUE LA CARSAT.

(Caisse d'assurance retraite et de la Santé au Travail)

Ce changement de dénomination est une conséquence de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires votée en 2009, qui transfère les missions de la CRAM relatives à la politique sanitaire et médico-sociale aux Agences Régionales de Santé.

A cette même date, il faudra composer le **39 60** pour joindre la Carsat Aquitaine et obtenir des informations sur la retraite du régime général.

# **TOUS AU NUMERIQUE**

La région Aquitaine passera à la télé tout numérique le **29 Mars 2011**. Pour assurer l'information publique et non commerciale de toutes les personnes concernées, procurer une assistance et une aide à ceux qui en auraient besoin : Le GIP France Télé Numérique se met à la disposition des administrés N° d'appel : 0970 818 818

Site internet: www.tousaunumerique.fr

# COMMENT OBTENIR UN PLAN CADASTRAL

Vous avez la possibilité de consulter l'ensemble du cadastre français et d'imprimer gratuitement des extraits de plan jusqu'au format A3 en vous connectant sur le site www.cadastre.gouv.fr

# Mon.service-public.fr LE COMPTE PERSONNEL DES DEMARCHES EN LIGNE

Mon.servic-public.fr permet à l'usager de gérer de façon individualisée l'ensemble de ses relations avec les services publics et fournit un accès cohérent à l'ordre croissant de services en ligne proposés par l'administration.

- un compte unique pour les démarches en ligne
- un suivi des démarches
- des informations sur mesure
- un espace confidentiel de stockage

# IMMATRICULATION DES VEHICULES : un Numéro attribué à vie

Depuis le 15 octobre 2009, le nouveau numéro d'immatriculation est définitivement attribué à chaque véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction. Le propriétaire peut faire immatriculer son véhicule **partout en France, quel que soit son lieu de domicile**, auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (garagiste, concessionnaires,...) ou d'une préfecture.

#### **Naissances**

#### 15 mars 2010

Léa HUREAUX de Anthony, Henri et de Elodie LAGREZAS

1er Avril 2010

Mathis et Hugo MAGNE de Vivien et de Vanessa MACHEMIE

04 Juin 2010

Ethan MASSé de Nicolas, Jean-Loup, André et de Delphine, Frédérique DEMILLY

11 Juin 2010

Sacha, Franck LAUMOND de Yannick et de Sabine ARENES

24 Juin 2010

Ewen Hervé Alain Francis GAUDIN de Erwann, Loïc, Marie et de Audrey, Dominique, Lysiane MORTEAU

03 Septembre 2010

Noëlly FERRIER- -DELPY de John, Pierre, René FERRIER et de Laëtitia DELPY

03 décembre 2010

Arthur SCHWARTZ de Olivier et de Hélène KREMSER

# Mariages

# Le 15 Mai 2010 à PAZAYAC

John, Pierre, René FERRIER Et Laëtitia DELPY

Célébrations Hors Commune

Le 03.07.2010 à Souillac (46)

Gaël DELSOL et Sandrine Simone MALèS

Le 16.07.2010 à Langast (22)

Erwann, Loïc, Marie GAUDIN et Audrey Dominique Lysiane MORTEAU

Le 31.07.2010 à Sault-de-Navailles (64)

Jérôme, Hervé DUBREIL et Marie Georges ESCOUTELOUP

# Décès

# 20 mars 2010 à Brive

Marie, Marcelle WEILL née MARCHOU

12 Août 2010 à Limoges

Sacha, Franck LAUMOND

1<sup>er</sup> octobre 2010 à Pazayac

Jean-Louis DELTEIL

Daudevie - ex RN 89 - 24120 PAZAYAC - 05 53 50 30 76

de 12 h. 00 à 14 h. 30 et de 18 h. 00 à 20 h. 30



Jean-Luc Gilmer 06 16 74 22 82

Atelier: 05 55 17 35 10 Fax 05 55 17 35 11

4, Rte du Charbon 24120 LA FEUILLADE

# Maison JAUBERT



FLEURISTE INTERFLORA

POMPES FUNÈBRES LIBRES FUNÉRARIUM - MARBRERIE

Z.A.E.S. Le Moulin Rouge - 24120 TERRASSON Tél. 05 53 50 36 54



Des pros es Qui outillage équipent les pros Industi

# Ets DARCISSAC

85, Av. Victor-Hugo - B.P. 39 24121 TERRASSON CEDEX

Tél. 05 53 50 28 12 - Fax 05 53 50 32 21

E.mail: darcissac.sas@orange.fr

www. dompro.fr

# PASGAL MAGR Artisan Plá

**PLATRERIE** 

**PEINTURE ISOLATION** 



# Carrefour market



14, Avenue Victor-Hugo - 24120 TERRASSON Tél. 05 53 50 12 34 - Fax 05 53 50 00 59

Ouvert du Lundi au Samedi de 8 h. 30 à 19 h. 00 Non-Stop Dimanche de 8 h. 45 à 12 h. 30



Pathologies du bois • Etats parasitaires

TRAITEMENT TERMITES, CAPRICORNES, VRILLETTES NETTOYAGE ET HYDROFUGATION DES TOITURES ASSECHEMENT DES MURS • ISOLATION MENUISERIE BOIS - ALU - PVC • ESCALIERS

"Le Fraysse" 24120 PAZAYAC Tél. 05 53 50 42 73

Port. 06 87 69 83 22 Fax 05 53 50 41 42 422 503 920 R.M. 24 SIR. 422 503 920 00031



# Ets J. BLANC

# CONSERVES FINES DU PÉRIGORD

Magasin de Vente: 7, Av. V.-Hugo 24120 TERRASSON - Tél. 05 53 50 00 38 - Fax 05 53 50 28 43

Fabrication et Vente: R.N. 89 - "Le Fraysse" 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 37 42







ETANCHEITE SOLS INDUSTRIELS

Bruno FROIDEFOND

Z.A. Guinassou - 24120 PAZAYAC

Tél. 05 55 88 30 50 - Fax 05 55 74 25 19 Site: www.froidefond-etancheite.com - E.mail: bruno@froidefond-etancheite.com S.A.R.L. au Capital de 76224,51 € - SIR. 319393971 00027



# RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

Pazayac.com

BULLETIN MUNICIPAL N° 19 Rédaction, composition : Mairie de PAZAYAC Photos : Annick CLAUZADE René SAMBAT, Gérard DAMES